

**F.R.D.**

**FORCES DE RÉSISTANCE POUR  
LA DÉMOCRATIE**

LE FRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS SERAIT  
RESPONSABLE DU MASSACRE D'AU MOINS 500 000  
RWANDAIS, HUTU POUR LA PLUPART.

IL MÉRITE LUI AUSSI L'ACCUSATION DE GENOCIDAIRE.

**F.R.D.**

**MAI 1996**

-----  
**rue saint julien, 25 - 1081 BRUXELLES - BELGIQUE**  
**Compte bancaire:FRD 210-0332045-66 SGB av Thielemans, 63-1150**  
**Bruxelles.**

**Le Front Patriotique Rwandais (F.P.R.) mérite lui aussi l'accusation de génocidaire; Il serait responsable du massacre d'au moins cinq cent mille hutu.**

.....

Dans son numéro 4594 du 27 février 1996, le quotidien français Libération révélait, au terme d'une enquête sérieuse mais malheureusement limitée à quelques régions du Rwanda, que ce pays est victime d'une "terreur tutsi" dont le bilan macabre serait d'au moins 100 000 morts, Hutu, massacrés sous la responsabilité du F.P.R. à partir d'avril 1994. Peu auparavant, le journal "L'express", dans son numéro 2318 du 7 au 13 décembre 1995, avait lui aussi tiré la sonnette d'alarme dans un article intitulé "Les démons du Rwanda", où il dénonçait, entre autres, "les vengeurs Tutsi", ainsi que les exécutions sommaires et autres dérapages de l'armée patriotique rwandaise

] (A. P. R.). D'autres sources bien informées n'hésitaient pas à accuser le F.P.R. de "double génocide", de "contregénocide" et de "purification ethnique". Certains observateurs avisés allant même jusqu'à avancer des chiffres de l'ordre de 200000 à 300 000 victimes Hutu imputables à l'actuel pouvoir de Kigali à travers l'armée patriotique rwandaise et les encadreurs politiques du F.P.R., plus connus sous l'appellation de "Abakada" en Kinyarwanda.

Comme on pouvait s'y attendre, le régime F.P.R. a toujours rejeté les accablantes accusations portées contre lui. Il ne reconnaît que "quelques exactions" commises au titre de "cas isolés", sans pour autant les regretter ni les condamner ouvertement, arguant qu'elles ne seraient le fait que d'éléments indisciplinés de l'A.P.R., contre lesquels des mesures d'emprisonnement auraient été prises. Pis encore, le pouvoir actuel invoque des circonstances atténuantes en faveur de ces criminels, en accréditant la thèse selon laquelle ceux-ci auraient agi sous le coup de l'émotion ou par démesure vengeresse, pour avoir perdu les leurs pendant le génocide contre les Tutsi.

***C'est l'objet de la présente réflexion qui tente de fournir une estimation du "manquant" de population, dont on est en droit de penser qu'il correspond à l'effectif des gens massacrés par les bourreaux du F.P.R. au fur et à mesure que l'ancien mouvement rebelle conquérait le pays à partir d'avril 1994.***

Pour ce faire, nous avons utilisé une méthodologie simple en partant des données et des hypothèses tirées principalement d'un document publié par l'office humanitaire de la communauté européenne (ÉCHO), intitulé "*Étude sur les communes d'origine des réfugiés rwandais, 15 novembre 1995*". Cette publication est le résultat d'une consultation thématique réalisée à Kigali en novembre 1995, avec la collaboration du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) et du Ministère de la réhabilitation et de l'intégration sociale (MINIREISO).

Bien qu'élaboré dans le seul but d'organiser le rapatriement des réfugiés rwandais, notamment par l'identification des zones devant accueillir les populations désireuses de rentrer au Rwanda, ce document de ÉCHO contient des données intéressantes que nous retenons comme base de travail

dans notre exercice d'approximation du manquant de population rwandaise imputable au FPR et qui sont les suivantes :

1. Détermination de l'effectif théorique de la population rwandaise de l'intérieur du pays : Estimation au 15 août 1994, à partir des résultats du recensement démographique du 15 août 1991. Compte non tenu du génocide et des massacres perpétrés contre les Tutsi et les opposants Hutu, ni de l'exode des "nouveaux réfugiés" Hutu

- population au 15 août 1991: 7 164 994 habitants

- coefficient annuel de progression de la population : 3,01%

- population estimée théoriquement au 15 août 1994: 7 831 663 hab.

***Nous pouvons dès lors déterminer le manquant de population rwandaise aujourd'hui.***

Il est clair que ce manquant de population porte sur les Rwandais qui résidaient à l'intérieur du pays avant les événements d'avril 1994. N'entrent donc pas dans ce calcul, les "anciens réfugiés", Tutsi pour, la plupart, et qui sont présents aujourd'hui au Rwanda à la suite de leur rapatriement après la prise du pouvoir par le régime FPR en juillet 1994.

**étape 1:**

Estimation de la **population rwandaise présente au Rwanda en novembre 1995 à l'exception des anciens réfugiés rapatriés:**

Population totale présente au Rwanda	5 304 060
Anciens réfugiés rapatriés	- <u>750 000</u>
Total population au Rwanda hors rapatriés	<b>4 554 060 habitants</b>

**étape 2:**

Estimation de la population rwandaise présente au Rwanda avant 1994 et se trouvant en novembre 1995 au Rwanda ou dans les camps de réfugiés.

Population hors rapatriés	4 554 060
Population réfugiées en nov 95	+ <u>1 806 403</u>
Total réfugiés et population hors rapatriés	<b>6 360 463 personnes</b>

**étape 3:**

Estimation de la population rwandaise après le génocide en fonction de chacune des trois hypothèses émises au point 5 sur le coût humain du génocide et des massacres en soustrayant les morts dus au génocide de l'estimation faite au point

1.

H1 :	7 831 663 - 500 000 =	7 331 663	personnes
H 2 :	7 831 663 - 950 000 =	7 081 663	personnes
H3 :	7 831 663 - 1 000 000 =	6 831 663	personnes

## **Rappel:**

H1: est l'hypothèse minimaliste selon laquelle le génocide et les massacres imputables à l'ancien régime auraient fait 500 000 victimes.

H2: est l'hypothèse médiane et sans doute la plus réaliste selon laquelle le génocide -et les massacres perpétrés en 1994 par l'ancien régime auraient fait 750 000 victimes.

H3: est l'hypothèse maximaliste la plus souvent utilisée par la propagande du régime actuel de Kigali, selon laquelle le génocide et les massacres auraient fait 1 000 000 de victimes.

**H1: 7 469 938 - 6 360 463 = 1 109 475 personnes manquantes**

**H2: 7 212 413 - 6 360 463 = 851 950 personnes manquantes**

**H3: 6 954 888 - 6 360 463 = 594 425 personnes manquantes**

## **CONCLUSIONS**

La présente réflexion nous conduit à la conclusion que non seulement, comme le pressentait une grande part de la communauté internationale, il y a eu et il y a encore des massacres perpétrés au Rwanda depuis la prise du pouvoir par le nouveau régime F.P.R., mais aussi que ces massacres qui sont sans aucune équivoque imputables au régime F.P.R. et à son armée, sont d'une ampleur au moins équivalente à ceux perpétrés par les milices INTERAHAMWE du MRND et de la CDR et des franges des Forces Armées de régime Habyarimana.

En effet, on doit constater, lorsque l'on se base sur l'hypothèse la plus vraisemblable du nombre de tués par l'ancien régime en 1994, celle de 750 000 victimes, que le manquant actuel de population, imputable en raison notamment de son ampleur, au régime en place aujourd'hui, doit osciller entre 800 000 et 900 000.